

Gazette d'Ausbourg cite une lettre de Rome qui dit que des nouvelles de sauterelles avaient subitement paru dans le voisinage de Polo et sur le côté-Ouest et qu'elles avaient totalement ravagé les champs. De là leurs dégâts s'étaient étendus jusqu'aux plaines de la Campanie. Tous les moyens employés pour les détruire, ayant été inutiles, le Pape a ordonné des processions et des prières dans toutes les églises pour implorer contre elles la protection de Dieu.

OTAÏTI.

—Il nous est arrivé, le 21, par un navire venu d'Otaïiti à Providence, des nouvelles pleines de gravité, sur l'état des affaires dans cette nouvelle possession acquise par la France dans l'Océan Pacifique. Elles sont si graves que nous voudrions pouvoir les révoquer en doute, mais bien qu'elles ne soient données que par une lettre particulière, les détails en sont si précis, si vraisemblables, qu'il n'y a que trop lieu de croire à leur véracité. Nous n'avons pas besoin, d'ailleurs, d'y ajouter de commentaires, car le correspondant, que l'on ne saurait supposer de partialité envers les Français auxquels il prodigue, au contraire, la calomnie et l'injure, établit suffisamment combien a été audacieuse, déloyale, l'intervention de la marine anglaise pour exciter les populations indigènes à la révolte contre l'autorité française qu'ils n'avaient pas seulement reconnue, mais dont ils avaient même imploré la protection. Voici cette correspondance de laquelle nous supprimons l'histoire de la prise de possession, qui contient les mensonges et les invectives dont nous parlions tout-à-l'heure.

Tahiti 10 février.

« Le gouvernement avait marché régulièrement et sans opposition jusqu'ici ; mais, depuis une dizaine de jours, nous n'entendons que des bruits de guerre, et je crois que réellement nous serons ici témoins d'événements qui pourraient bien troubler la paix de l'Europe ; car il faut que vous sachiez qu'il y a une douzaine de jours, nous avons vu arriver le vaisseau anglais *Talbot*, commandé par Sir Thompson, venant directement d'Angleterre, et la corvette française la *Boussole*. Le capitaine anglais apportait des lettres et des présens de son gouvernement pour la reine Pomaré, mais comme elle était à Moréa, il lui envoya un canot pour l'engager à se rendre près de lui. Elle n'était pas venue à Tahiti depuis que les Français en avaient pris possession et que le drapeau français avait remplacé celui de Tahiti. La reine accéda à l'invitation de sir Thompson et vint à bord du bâtiment anglais, sans toucher l'île principale, son pavillon flottant sur son canot. Elle fut reçue avec les honneurs dus à son rang, c'est-à-dire pavillon à l'avant du vaisseau anglais, et salut de vingt-un coups de canon à l'arrivée et au départ. Cette réception mécontenta on ne peut plus les Français qui protestèrent contre les actes du capitaine anglais qu'ils considéraient comme étant hostiles envers la France.

« A la demande de sir Thomas, la reine convoqua tous les habitans de Tahiti, à l'effet de savoir si c'était bien de leur consentement que les Français avaient pris possession des îles. Cette assemblée réunit dix mille individus, qui déclarèrent unanimement qu'ils ne voulaient nullement de la domination française, et qu'ils désiraient que la reine reprit son autorité, et fit arborer l'ancien pavillon. Cependant la reine ne le voulut pas. Néanmoins, hier soir, le pavillon français ayant été amené, le capitaine de la *Boussole* menaça de canonner la ville s'il n'était pas hissé de nouveau ; le capitaine anglais, à son tour, protesta qu'il tirerait sur les Français à leur premier coup de canon. Comme il paraît que les dépêches anglaises promettaient à la reine Pomaré protection contre toute agression étrangère, et que la reine, ainsi que les habitans, se sont retirés dans les parties les plus inaccessibles de l'île, il est difficile maintenant de savoir comment tout cela finira ; cependant, il y a probabilité que Français et Anglais se battront, car leurs forces et leur détermination sont égales. »

Ces menaçantes prévisions ne s'étaient pas réalisées encore, quarante jours après leur date, car, dans une seconde lettre, du 24 mars, le même correspondant ajoutait :

« La frégate anglaise est toujours embossée en face du palais de la reine, et deux corvettes françaises sont toujours là aussi, surveillant ses mouvemens, jusqu'à l'arrivée de l'amiral Dupetit-Thouars à la recherche duquel se sont mis les autres bâtimens, et qui est attendu tous les jours. Nous aurons alors des menaces de guerre, sinon la guerre elle-même, car aucun des deux partis ne paraît disposé à céder, et l'un et l'autre ont engagé leur honneur national dans cette affaire, au point qu'ils ne peuvent en sortir sans humiliation. Si, à son arrivée, l'amiral prend ombrage de la manière dont se sont conduits les Anglais pendant son absence, sans aucun doute nous verrons la lutte s'engager ici, car l'officier John Bull est un vieux loup de mer à tête chaude, et son navire est un des meilleurs de la marine anglaise. »

Nous ne pensons pas, nous, que cette seconde prophétie du correspondant se soit plus réalisée que la première. S'il y a eu danger de collision, c'était au début de la querelle, mais, si chaude que soit la tête du loup de mer anglais, elle aura eu le temps de se refroidir, pendant le long espace de temps qu'il sera demeuré sous la gueule des batteries des deux navires français.

Courrier des États-Unis.

VARIÉTÉS.

PAUVRE HOMME ET BRAVE HOMME.—Moneuse, ouvrier sans ouvrage, s'est fait arrêter pour avoir du pain et un abri. Il comparait, il y a huit jours devant le tribunal, sous la prévention de vagabondage. Interrogé par M. le président sur les personnes qui pourraient le réclamer, Moneuse indiqua un

maître-tâcheron de Romainville, nommé Chauvin. L'affaire fut remise, et Chauvin, assigné, se présentait aujourd'hui à la barre.

« Connaissez-vous Moneuse ? » lui demanda M. le président.

Chauvin : Attendez un peu que je le regarde.

Moneuse se lève et fait un salut militaire à Chauvin, qui l'examine attentivement.—C'est-à-dire, je le connais sans le connaître, dit Chauvin. Je crois l'avoir vu une fois qu'il est venu me demander de l'ouvrage. Malheureusement, je n'en avais pas dans le moment, et je lui dis : Camarade, pas possible aujourd'hui. »

M. le président : C'est en sortant de chez-vous, que se trouvant sans ressources, sans asile, il s'est fait arrêter.

—Vrai ! Oh ! pauvre homme !.... Fallait donc qu'il me dit qu'il avait absolument besoin.

—Il vous a indiqué comme pouvant le réclamer.—Il a dit ça ?... Et, dites-moi, il n'a rien autre sur la conscience que d'être sans argent et sans travail ?—Il n'a contre lui aucun mauvais renseignement.—Eh ben, allons ! tant mieux. C'est une affaire arrangée.—Vous le réclamez. Vous lui fournirez les moyens de gagner sa vie ?—Parli, oui.... puisqu'il est brave homme, qu'il se réclame de moi, et qu'il me fait venir de Romainville pour ça. Faut pas que je perde ma journée... Autant faire une bonne action, c'est toujours ça de gagné.

Moneuse : Merci, père Chauvin.

Chauvin : Sitôt qu'on t'ouvrira la porte, tu viendras me trouver... Tu connais le chemin...

Moneuse : Oui, père Chauvin.

Chauvin : Fallait me dire que t'étais tout à fait à sec quand t'es venu me voir, je t'aurais toujours pris ; un homme de plus, un homme de moins, quand c'est un brave garçon, c'est pas ça qui ruine un maître-tâcheron. Allons, à demain...

Moneuse : A demain, père Chauvin.

Chauvin : A propos, comment que tu l'appelles ?

Moneuse : Moneuse, sauf votre respect, père Chauvin.

Chauvin : Il n'y a pas d'offense... à revoir, Moneuse...

Moneuse : Père Chauvin, vous êtes le brave des braves hommes !

Chauvin : C'est bon, c'est bon ! v'la-t-il pas !...

Le tribunal acquitte le pauvre ouvrier. Avant de quitter l'auditoire, le père Chauvin s'approche du banc, tend la main à son nouvel ami, et lui dit : « Dors tranquille et viens de bonne heure. »

M. Becamel est sous-lieutenant dans sa légion ; en sa qualité de chef, il doit donner l'exemple de la régularité du service, aussi son absence du poste a-t-elle été un sujet de scandale. Il vient aujourd'hui s'excuser devant le conseil de discipline. Le rang qu'il tient dans la hiérarchie militaire, est loin de l'occuper dans la hiérarchie civile, et cette espèce d'anomalie a causé tous ses malheurs.

Le président.—Monsieur Becamel, pourquoi avez-vous déserté le poste lors de votre dernière garde ?

Becamel.—J'offre ma démission.

Le président.—On verra si on doit l'accepter, mais pour le moment, répondez aux questions que je vous adresse.

Becamel.—Tous mes malheurs viennent de ce que je suis chef, si je n'étais pas chef tout cela ne serait pas arrivé. J'offre ma démission.

Le président.—Il ne s'agit pas de démission ; faites-nous savoir pourquoi vous avez quitté le poste.

Becamel.—Mais enfin prenez-vous en au grenadier numéro quatre.... Il avait ce jour-là un grand diner, le n° 4, alors quand il m'a vu entrer au poste, il m'a dit : Lieutenant, je vous respecte, mais fais-moi le plaisir de filer à la maison et plus vite que ça, sinon.... (Hilarité).

Le président.—Vous ne deviez pas souffrir qu'un simple grenadier parlât ainsi à son supérieur et vous deviez encore moins vous laisser intimider au point de lui obéir.

Becamel.—Vous n'avez donc point compris qu'il y avait un grand diner pour le soir même et je n'ai vu rien que de très-naturel dans cette invitation.....

Le président.—Une invitation à dîner n'est pas une excuse suffisante.

Becamel.—Ce n'est pas une invitation à dîner, il y a confusion ! il m'a invité à m'en aller ; il a ajouté : si tu ne t'en vas pas je te chasse !

Le président.—Et vous, lieutenant, vous vous êtes laissé chasser du poste ?

Becamel.—Non pas, je suis parti, ça fait qu'il ne m'a pas chassé. (Rires).

Le président.—Mais quel droit avait cet homme de vous commander ?

Becamel.—Tiens ! parce que je suis son chef ! [On rit].

Le président.—Mais c'est au contraire une raison !....

Becamel.—Son chef... son chef de cuisine. [Longue hilarité].

Le président.—Il était de votre devoir de l'oublier au poste.

Becamel.—Parbleu je ne demanderais pas mieux, au contraire ! ça m'amuserait de le faire marronner un peu ! c'est un homme qui trouve trop sale.... je lui aurais fait goûter de mes patrouilles et de mes factions pour l'habituer à la douceur [Rires]. Mais vous comprenez ma position, je ne peux pas être chef des deux côtés... z'il faut opter... je reste chef et je donne ma démission.

Le président.—A votre maître ?

Becamel.—Non pas ! à ma légion !... ma cuisine me rapporte 1,500 fr. par